

République Démocratique du Congo
Ministère des Finances
Cellule d'Exécution des Financements en faveur des Etats Fragiles
« La CFEF »

**Projet d'urgence relatif à la Violence Sexuelle et Basée sur le Genre et la Santé des Femmes dans la Région
des Grands
« PVSBG »**

Appel à Manifestation d'intérêt

« SERVICES DE CONSULTANTS »

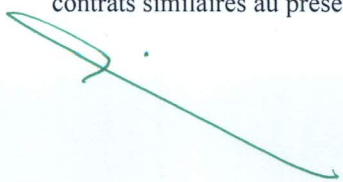
**Recrutement d'une firme de consultants (Cabinet) qui sera chargée de la contre vérification des données
quantitatives et qualitatives utilisées par les firmes chargées de paiements basés sur la performance dans
le cadre du Projet d'urgence relatif à la violence sexuelle et basée sur le genre et la santé des femmes dans
la région des grands lacs**

N° Avis : AMI N° 01/CFEF-PVSBG/GOMA/PM/2016
Pays : République Démocratique du Congo (RDC)
Source de financement : IDA – H980-ZR
Date de publication : 22/02/2016
Date de clôture : 07/03/2016

La République Démocratique du Congo a reçu un financement de l'Association internationale de développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre d'un contrat avec un consultant (cabinet) chargé de la contre vérification des prestations dans le cadre du Projet d'urgence relatif à la violence sexuelle et basée sur le genre et la santé des femmes dans la région des grands lacs.

Les services de consultant (« Services ») visent d'assurer la véracité des données quantitatives et qualitatives vérifiées dans le cadre du financement basé sur la performance. Il s'agit essentiellement de : A) Contre vérifier par échantillonnage représentatif et aléatoire : (i) la véracité des données quantitatives ainsi que des données qualitatives des prestations; (ii) la conformité et l'existence des prestations remboursées (effectivité des paiements) par rapport aux prestations déclarées, vérifiées et validées; (iii) les prestations au niveau des formations sanitaires ; B) Analyser la performance du système de vérification et de validation des données par les entités de mise en œuvre ; C) Vérifier le respect du système d'évaluation de la performance des unités de prestation et celui de la vérification et validation des prestations déclarées selon les procédures définies dans le manuel du FBP ; D) Identifier les éventuelles sous évaluations ou surévaluations des différentes performances pour les différents niveaux de la pyramide sanitaire ; E) Apprécier le respect des procédures Financement Basée sur la Performance contenu dans le Manuel validé par le Ministère de la Santé Publique à tous les niveaux ; et, F) Proposer des mesures correctrices et des solutions adéquates aux problèmes identifiés.

La cellule d'Exécution des Financement en Faveur des Etats Fragiles (CFEF) invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services (brochures, descriptions de missions similaires réalisées, références concernant l'exécution des contrats analogues. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (a) Le consultant doit être un cabinet indépendant, (b) Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 6 ans dans les missions de contrôles ou évaluation médical, (c) Avoir réalisé au moins deux missions ou contrats similaires au présent marché.



Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » datée de janvier 2011 « Directives de Consultants », relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la qualification du consultant telle que décrite dans les Directives de Consultants. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et ou les termes de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes de 9h00 à 16h00 et du Lundi au vendredi.

Les manifestations doivent être rédigées en français et adressées au Coordonnateur National de la CFEF, par courrier ou courrier électronique aux adresses suivantes : cfef@cfef.cd et cfefpvsbg@cfef.cd mentionnant le nom du projet, le service de consultant requis, et le numéro du présent avis, à l'adresse ci-dessous au plus tard le 07/03/2016 à 15 heures (heure locale) précises :

Cellule d'Exécution des financements en Faveur des Etats fragiles, CFEF
Av. Corniche IHUSI, n° 32, Quartier MAPENDO, Commune de Goma au Nord Kivu,

Mail : cfefpvsbg@cfef.cd et cfef@cfef.cd

Téléphone +243 998163097 et +243 815140954

LUNGUNGU KISOSO Alain

Coordonnateur National



19 FEV 2016